

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public pour la mission de coordination de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et la mission de Contrôle Technique (CT) pour deux opérations de travaux

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209
85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45-www.lesherbiers.fr
Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la mission de coordination de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et la mission de Contrôle Technique (CT) pour deux opérations de travaux sous forme de marchés ordinaires.

Marché constitué de quatre lots et d'une tranche unique :

- Lot 1 – Mission de coordination de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de restructuration et d'extension d'un bâtiment destiné au Centre Technique Municipal et Intercommunal
- Lot 2 – Mission de coordination de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour les travaux de construction d'un nouveau complexe cinématographique
- Lot 3 – Mission de Contrôle Technique (CT) pour les travaux de restructuration et d'extension d'un bâtiment destiné au Centre Technique Municipal et Intercommunal
- Lot 4 – Mission de Contrôle Technique (CT) pour les travaux de construction d'un nouveau complexe cinématographique.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles ni de variantes obligatoires.

3) Durée du marché

Pour tous les lots, la mission démarre à compter de la notification du marché.

Les délais d'exécution de chaque mission sont précisées dans le CCTP.

Pour information , la notification des marchés devrait intervenir fin avril 2018.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>) Voir le règlement de consultation

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

5) Conditions de participation

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères indiqués dans le Règlement de Consultation.

7) Procédure

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **13 avril 2018 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU – Service Commande Publique et Achats au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Mme GIRARD – Service Bâtiment au 02 51 91 29 79

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 28 mars 2018